

NOTICE DESCRIPTIVE

(modèle type - arrêté du 10 mai 1968)

Immeuble dénommé
Commune de La Londe – Les Bormettes

1. Caractéristiques techniques générales de l'immeuble.
2. Locaux privatifs et leurs équipements.
3. Annexes privatives.
4. Parties communes intérieures à l'immeuble.
5. Equipements généraux de l'immeuble.
6. Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements.

Fait à

LE

Signature du vendeur.

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
1.CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE	
1.1. Infrastructure	
1.1.1. Fouilles.	Nature : Remploi ou évacuation des terres extraites.
1.1.2. Fondations.	A définir selon BE
1.2. Murs et ossature	
1.2.1 Murs de sous-sol :	Sans Objet
1.2.1.1. Murs périphériques.	Sans Objet
1.2.1.2. Murs de refends.	Sans Objet
1.2.2. Murs de façades (aux divers niveaux) partie courante. - allèges. - trumeaux. - encadrement des baies	Brique Home Bric de 20cm ou agglomérés de béton selon étude RE2020.
1.2.3. Murs pignons.	Idem 1.2.2.
1.2.4. Murs mitoyens.	Idem 1.2.2.
1.2.5. Murs extérieurs divers (loggias-séchoirs).	Idem 1.2.2. Sauf isolation, s'il y a lieu.
1.2.6. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends).	Idem 1.2.2.
1.2.7. Murs ou cloisons séparatifs : entre locaux privatifs contigus. - entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers).	Idem 1.2.2.
1.3. Planchers	
1.3.1. Planchers sur étage courant.	Plancher béton épaisseur selon BE structure
1.3.2. Planchers sous terrasse.	Idem 1.3.1. Plus précautions d'isolation thermique.
1.3.3. Planchers sur locaux collectifs,	Idem 1.3.1

sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés.	
1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts.	Idem 1.3.1. Plus précautions d'isolation thermique.
1.4. Cloisons de distribution	
1.4.1. Entre pièces principales.	Placo styl soit 1 rail de 48mm entre 2 feuilles de BA13
1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service.	Idem 1.4.1.
1.5. Escaliers	
1.5.1. Escaliers :Structure, sauf revêtement.	Béton à foulée continue
1.5.2. Escaliers de secours.	Sans objet
1.6. Conduits de fumée et de ventilation	
1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble.	Sans objet
1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble.	VMC simple flux
1.6.3. Conduits d'air frais.	Sans Objet
1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie.	Sans Objet
1.6.5. Ventilation haute de chaufferie.	Sans Objet
1.7. Chutes et grosses canalisations	
1.7.1. Chutes d'eaux pluviales.	Alu coloris à définir
1.7.2. Chutes d'eaux usées.	PVC
1.7.3. Canalisations en sous-sol.	PVC
1.7.4. Branchements aux égouts.	Siphon disconnecteur PVC
1.8. Toitures	
1.8.1. Charpente, couverture et accessoires.	Toiture terrasse végétalisée
1.8.2. Etanchéité et accessoires.	Toiture terrasse Végétalisée
1.8.3. Souches de cheminées, ventilations et conduits divers.	Sans Objet
2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS	
2.1. Sols et plinthes	
2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales.	Carrelage 80x80 modèle ciment de EDILIS
2.1.2. Sols et plinthes des pièces de service.	Grés céram
2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements.	Grés céram
2.1.4. Sols des balcons, loggias et séchoirs.	Dalles sur plots à l'étage
2.2. Revêtements muraux (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)	
2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service.	BA13
2.2.2. Revêtements muraux dans autres pièces	Idem 2.2.1.
2.2.3 Autres	1 Tete de lit en BA13 par chambre avec deux niches et attente electrique pour éclairage
2.3. Plafonds (sauf peintures, tentures)	
2.3.1. Plafonds des pièces intérieures.	BA13

2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre.	Sans objet
2.3.3. Plafonds des loggias.	Sans objet
2.3.4. Sous-face des balcons.	Idem 2.3.1.
2.4. Menuiseries extérieures	
2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales.	A définir par l'architecte
2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service.	Idem 2.4.1.
2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire	
2.5.1. Pièces principales.	Volets roulants électriques
2.5.2. Pièces de service.	Idem 2.5.1.
2.6. Menuiseries intérieures	
2.6.1. Huisseries et bâtis.	Porte righini modèle KETCH
2.6.2. Portes intérieures.	Idem 2.6.1
2.6.3. Impostes et menuiseries.	Sans objet
2.6.4. Portes palières.	Idem 2.6.2. Plus précautions d'isolation acoustique.
2.6.5. Portes de placards.	A définir
2.6.6. Portes de locaux de rangement.	A définir
2.6.7. Moulures et habillages.	Sans objet
2.7. Serrurerie et garde-corps	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui.	Sans Objet
2.7.2. Grilles de protection des baies.	Sans Objet
2.7.3. Ouvrages divers.	Sans Objet
2.8. Peintures, papiers, tentures	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis	Crépis finition frotassée, couleur à définir par l'architecte Parement pierre selon plans
2.8.1.1. Sur menuiseries.	Sans objet
2.8.1.2. Sur fermetures et protections.	Idem 2.8.1.1.
2.8.1.3. Sur menuiseries.	Idem 2.8.1.1.
2.8.1.4. Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres murs et plafonds des loggias sous face et rives des balcons.	Idem 2.8.1.1.
2.8.2. Peintures intérieures :	
2.8.2.1. Sur menuiseries.	Sans objet
2.8.2.2. Sur murs.	Peinture blanche
2.8.2.3. Sur plafonds.	Blanc mat
2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers.	Sans Objet
2.8.3. Papiers peints :	
2.8.3.1. Sur murs.	Un pan de mur par chambre
2.8.3.2. Sur plafonds.	Sans Objet
2.8.4. Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.) :	
2.8.4.1. Sur murs.	Sans Objet
2.8.4.2. Sur plafonds.	Sans Objet
2.9. Equipement intérieurs	
2.9.1. Equipements ménagers :	
2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie.	A définir
2.9.1.2. Appareils et mobilier.	Idem 2.9.1.1.
2.9.1.3. Evacuation des déchets.	Idem 2.9.1.1.
2.9.1.4. Armoire sèche-linge.	Idem 2.9.1.1.

2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie :	WC suspendu A définir Ensemble vasque, sous vasque et miroir A définir Bac de douche dimension à définir ou baignoire A définir
2.9.2.1. Distribution d'eau froide.	Multicouches
2.9.2.2. Distribution d'eau chaude	Multicouches
2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle.	Chauffe-eau thermodynamique selon RE2020 pour l'étage Chauffe-eau électrique instantané, un par chambre d'hôte au RDC et un pour la salle commune.
2.9.2.4. Evacuations.	PVC
2.9.2.5. Distribution du gaz.	Sans Objet
2.9.2.6. Branchements en attente.	Sans Objet
2.9.2.7. Appareils sanitaires.	Sèche serviette
2.9.2.8. Robinetterie.	A définir
2.9.2.9. Accessoires divers.	Sans Objet
2.9.3. Equipements électriques :	
2.9.3.1. Type d'installation.	A définir
2.9.3.2. Puissance à desservir.	A définir
2.9.3.3. Equipement de chaque pièce.	Voir plan électrique
2.9.3.4. Sonnerie de porte palière.	Interphonie sur GSM à l'entrée principale pour l'étage
2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations :	Pompe à chaleur
2.9.4.1. Type d'installation.	
2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minimale extérieure de...	Sans objet
2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur.	Pompe à chaleur air / air gainable ou ribo
2.9.4.4. Conduits de fumée.	Sans Objet
2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation.	VMC simple flux t-one ou similaire
2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais.	Pompe à chaleur air / air gainable ou ribo
2.9.5. Equipement intérieur des placards et pièces de rangement :	
2.9.5.1. Placards	A définir
2.9.5.2. Pièces de rangement.	A définir
2.9.6. Equipements de télécommunications	
2.9.6.1. Radio T.V.	Voir plan électriques
2.9.6.2. Téléphone.	RJ45 cablé RJ11
2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble.	Interphone
2.9.7. Autres équipements.	Sans Objet
3. ANNEXES PRIVATIVES	
3.1. Caves, celliers, greniers	
3.1.1. Murs ou cloisons.	Sans Objet
3.1.2. Plafonds.	Sans Objet
3.1.3. Sols.	Sans Objet
3.1.4. Portes d'accès.	Sans Objet
3.1.5. Ventilation naturelle.	Sans Objet

3.1.6. Equipement électrique.	Sans Objet
3.2. Box et parkings couverts	Dimensions au sol.
3.2.1. Murs ou cloisons.	Brique Home Bric de 20cm ou agglomérés de béton Parement pierre
3.2.2. Plafonds.	Pergola en alu couleur mars partiellement Enduis de façade partiellement
3.2.3. Sols.	Résine perméable partiellement (circulation) Nidagravelle carrossable partiellement (places de stationnement)
3.2.4. Portes d'accès.	Sans Objet
3.2.5. Ventilation naturelle.	Sans Objet
3.2.6. Equipement électrique.	2 Bornes de recharge pour véhicule électrique
3.3. Parkings extérieurs	Sans Objet
3.4.1. Sol.	Sans Objet
3.4.2. Délimitation au sol.	Sans Objet
3.4.3. Système de repérage.	Sans Objet
3.4.4. Système condamnant l'accès.	Sans Objet
4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE	
4.1. Hall d'entrée de l'immeuble	
4.1.1. Sols.	Carrelage 80/80
4.1.2. Parois.	BA 13 + Peinture
4.1.3. Plafonds.	BA13 + Peinture
4.1.4. Eléments de décoration.	Sans Objet
4.1.5. Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble.	Sans Objet
4.1.6. Boîte aux lettres et à paquets.	Sans Objet
4.1.7. Tableau d'affichage.	Sans Objet
4.1.8. Chauffage.	Sans Objet
4.1.9. Equipement électrique.	Eclairage détection de mouvement
4.2. Circulations du rez-de-chaussée, couloirs et halls d'étage	
4.2.1. Sols.	Idem 4.1.1.
4.2.2. Murs.	Idem 4.1.2.
4.2.3. Plafonds.	Idem 4.1.3.
4.2.4. Eléments de décoration.	Idem 4.1.4
4.2.5. Chauffage.	Idem 4.1.8.
4.2.6. Portes.	Idem 4.1.5.
4.2.7. Equipement électrique.	Idem 4.1.9.
4.3. Circulations du sous-sol	
4.3.1. Sols.	Sans Objet
4.3.2. Murs.	Sans Objet
4.3.3. Plafonds.	Sans Objet
4.3.4. Portes d'accès.	Sans Objet
4.3.5. Rampes d'accès pour véhicules.	Sans Objet
4.3.6. Equipement électrique.	Sans Objet
4.4. Cages d'escaliers	Partie privative de l'appartement à l'étage
4.4.1 Sols des paliers	Carrelage 80/80
4.4.2 Murs	BA13 + Peinture + Main Courante
4.4.3 Plafonds	BA13 + Peinture

4.4.4 Escaliers (marches, contre-marches), limons, plinthes, garde-corps, sous-face de la paillasse.	Carrelage pour marches et contre-marches +plinthes Sous-face de la paillasse placo enduis et peint
4.4.5 Chauffage, ventilation.	Sans Objet
4.4.6 Eclairage	Leds au niveau des plinthes + une applique murale
4.5. Locaux communs	
4.5.1. Garages à bicyclettes, voitures d'enfants.	Sans Objet
4.5.2. Buanderie collective.	A définir
4.5.3. Séchoir collectif.	Idem 4.5.2.
4.5.4. Locaux de rangement et d'entretien.	Idem 4.5.2.
4.5.5. Locaux sanitaires.	Idem 4.5.2
4.6. Locaux sociaux	
4.6.1. Salle de bricolage.	Sans Objet
4.6.2. Salle de jeux et de réunions.	Sans Objet
4.7. Locaux techniques	
4.7.1. Local de réception des ordures ménagères.	Sans Objet
4.7.2. Chaufferie.	Sans objet
4.7.3. Sous-station de chauffage.	Idem 4.7.2
4.7.4. Local des surpresseurs.	Idem 4.7.2
4.7.5. Local transformateur E.D.F.	Idem 4.7.2.
4.7.6. Local machinerie d'ascenseur.	Idem 4.7.2.
4.7.7. Local ventilation mécanique.	Idem 4.7.2.
4.8. Conciergerie	
4.8.1. Composition du local.	Sans Objet
4.8.2. Equipements divers.	Sans Objet
5. EQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE L'IMMEUBLE	
5.1. Ascenseurs et monte-charge	Sans Objet
5.2. Chauffage, eau chaude	
5.2.1. Equipement thermique de chauffage :	Sans Objet
5.2.1.1. Production de chaleur.	Sans Objet
5.2.1.2. Régulation automatique.	Sans Objet
5.2.1.3. Pompes et brûleurs.	Sans Objet
5.2.1.4. Accessoires divers.	Sans Objet
5.2.1.5. Colonnes montantes.	Sans Objet
5.2.2. Service d'eau chaude :	Sans Objet
5.2.2.1. Production d'eau chaude.	Sans Objet
5.2.2.2. Réservoirs.	Sans Objet
5.2.2.3. Pompes et brûleurs.	Sans Objet
5.2.2.4. Comptage général.	Sans Objet
5.2.2.5. Colonnes montantes.	Sans Objet
5.3. Télécommunications	
5.3.1. Téléphone.	Sans Objet
5.3.2. Antennes T.V. et radio.	Sans Objet
5.4. Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères	Sans Objet
5.5. Ventilation mécanique des locaux	Sans Objet

5.6. Alimentation en eau	
5.6.1. Comptages généraux.	Limite de voie
5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau.	Sans Objet
5.6.3. Colonnes montantes.	Sans Objet
5.6.4. Branchements particuliers.	Sans Objet
5.7. Alimentation en gaz	
5.7.1. Colonnes montantes.	Sans Objet
5.7.2. Branchement et comptages particuliers.	Sans Objet
5.7.3. Comptages des services généraux.	Sans Objet
5.8. Alimentation en électricité	
5.8.1. Comptages des services généraux.	Linky
5.8.2. Colonnes montantes.	Sans Objet
5.8.3. Branchement et comptages particuliers.	Linky via ENEDIS
6. PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES À L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS	
6.1. Voirie et parkings	
6.1.1. Voirie d'accès.	Sans Objet
6.1.2. Trottoirs.	Sans Objet
6.1.3. Parkings visiteurs.	Sans Objet
6.2. Circulation des piétons	
6.2.1. Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours.	Sans Objet
6.3. Espaces verts	
6.3.1. Aires de repos.	Sans objet
6.3.2. Plantations d'arbres, arbustes, fleurs.	Sans objet
6.3.3. Engazonnement.	Sans objet
6.3.4. Arrosage.	Sans objet
6.3.5. Bassins décoratifs.	Sans objet
6.3.6. Chemins de promenade.	Sans objet
6.4. Aire de jeux et équipements sportifs	
6.4.1. Sols.	Sans objet
6.4.2. Equipements.	Sans objet
6.5. Eclairage extérieur	
6.5.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble.	Sans objet
6.5.2. Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres.	Sans Objet
6.6. Clôtures	
6.6.1. Sur rue.	Sans objet
6.6.2. Avec les propriétés voisines.	Sans objet
6.7. Réseaux divers	
6.7.1. Eau	Sans Objet.
6.7.2. Gaz.	Sans Objet
6.7.3. Electricité (poste de transformation extérieur).	Sans Objet

6.7.4. Postes d'incendie, extincteurs.	Sans Objet
6.7.5. Egouts.	Sans Objet
6.7.6. Epuration des eaux.	Sans Objet
6.7.7. Télécommunications.	Sans Objet
6.7.8. Drainage du terrain.	Sans Objet
6.7.9. Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux.	Sans Objet